

Royaume du Maroc



Ministère de l'Aménagement du Territoire
National de l'urbanisme de l'habitat
et la politique de la ville
Agence Urbaine de Taza

PLAN D'AMENAGEMENT DU CENTRE TAMESNIT

Note de présentation

Juillet 2017



Agence Urbaine de Taza

Avenue HASSAN BAHTAT, B.P 1211 Taza Gare. Tél. 05 35 28 50 41 / 05 35 28 51 15 Fax. 05 35 28 5113
E-mail : autat@menara.ma / Site WEB : www.autaza.ma



SOMMAIRE

<i>II-Présentation du centre de TAMESNIT</i>	: 2
1- Situation géographique	2
1- Genèse et formation	: 2
2- Structure foncière	: 3
3- Morphologie et Typologie de l'habitat	: 3
4- superstructure et infrastructure du centre	: 3
5- Problématique de développement du centre	: 4
<i>II- Principes et options d'aménagement</i>	: 5
<i>III- Projections démographiques et spatiales</i>	: 7
<i>à l'horizon de 2017</i>	
1- Projections démographiques à l'horizon de 2017	: 7
2- Projections spatiales à l'horizon de 2017	: 8
<i>IV- Occupation du sol</i>	: 9

L'étude d'élaboration du plan de développement du centre de TAMESNIT est le fruit d'une convention de coopération (n° 06/2006 signée en 22 Mai 2006.) entre l'agence urbaine de Taza et la commune de RATBAT (Chef lieu).

L'objectif principal de cette étude est la recherche d'un outil efficace pour le développement du centre et la concrétisation de l'objectif gouvernemental en matière de développement rural.

I- Présentation du centre de TAMESNIT

1. Situation géographique

Le Centre de TAMESNIT appartient à La commune de RATBAT (chef lieu) qui fait partie de cercle de GHAFSAI, province de Taounate. Située sur la route provinciale n° 5302. Elle est limitée:

- *Au Nord par La province de chefchaoune*
- *Au Sud par la Commune de oudka;*
- *A l'Est par la province d'Al Hoceima ;*
- *A l'Ouest par la Commune de sidi lhaj M'hamed.*

2. Genèse et formation:

La genèse du centre de Tamesnit émane de l'inter influence de plusieurs facteurs historiques, naturels et humains, à savoir:

- *Le positionnement stratégique près de la route provinciale n°5302 .*
- *La topographie et le climat de la zone.*
- *La diversité des modes et des matériaux de construction,*
- *L'hétérogénéité des capacités financières des habitants,*

Sont tous des facteurs qui ont contribué de manière ou d'une autre à la création des structures spatiales diverses et hétérogènes.

3. Structure foncière :

La structure foncière du centre est caractérisée par la prédominance des terrains privés 90%, le reste est constitué de terrains collectifs et de terrains des habous (3hectares). Outre ce facteur, plusieurs d'autres notamment l'aspect montagneux dominant, freinent l'extension urbanistique et découragent l'implantation des grands projets d'investissements, d'infrastructure et des équipements publics essentiels pour subvenir aux besoins de la population locale.

4. Morphologie et Typologie de l'habitat:

L'habitat dominant à Tamesnit est de type Rural, utilisant des procédés traditionnels. On note également la présence de l'habitat moderne utilisant d'autres matériaux nouveaux.

On note également la prédominance de l'habitat dispersé, et on assiste à l'existence de noyaux irréguliers, d'où la nécessité des initiatives de restructuration visant la réorganisation, le contrôle et la gestion de l'expansion du cadre bâti.

5. superstructure et infrastructure du centre:

a. Equipements et services publics

Le centre de Tamesnit compte un nombre limité d'équipements administratifs. Les secteurs d'enseignement est entre autre représenté mais nécessitent d'ample confortement en vue de répondre aux besoins réels de la population. Le facteur d'accroissement démographique naturel, les renforcements des rapports entretenus entre ce centre et la ville de Taounate ainsi que les aspirations exprimées par les différents services et établissements publics, constituent la base pour les projections en la matière.

b. Equipements d'infrastructure

**Réseaux viaire : L'accessibilité au centre est assurée grâce à la route provinciale n° 5302 et à de nombreuses pistes reliant le centre aux douars avoisinants.*

**L'eau potable : la population s'approvisionne des sources naturelles*

**L'électricité : le taux de branchement au réseau d'électricité général est 90%*

***L'assainissement :** *En raison de l'absence du réseau d'assainissement, on fait recours au système des fosses septique avec tout ce qui s'en suit en termes de pollution de la nappe phréatique et de l'air.*

***Les équipements public:** *Le centre dispose de :*

- école primaire
- 3 Mosquées
- Une agence postale
- 2 cimetières.

6. Problématique de développement du centre:

La problématique du développement urbain du centre apparaît clairement dans les rapports d'interaction des différents problèmes liés aux aspects naturels, culturels et socio-économiques...etc. Ces problèmes qui entravent la croissance urbaine du centre et son épanouissement économique et social, se résument dans les aspects suivants :

- *La faiblesse de la structure économique locale encourage l'émigration ;*
- *L'insuffisance des équipements publics capables de répondre aux besoins de la population ;*
- *Existence de noyaux clandestins nécessitant des opérations de restructuration;*
- *L'absence d'homogénéité dans le paysage urbain du centre (habitat rural, habitat insalubre, habitat économique)*
- *Absence des équipements socioculturels par rapport aux besoins de la population.*
- *L'absence du réseau d'assainissement*

Dans ce contexte de difficultés naturelles et de déficience économique, quelles sont les démarches à suivre et les visions à appliquer pour la mise en place d'un projet de développement en mesure de faire évoluer le centre de point de vue urbanistique et de façon durable et équilibré ?

NB : il est indispensable pour la préservation de la sécurité des habitants, de prendre en considération la nature et les risques topographiques dans chaque projet de construction en terme de :

- *Stabilité du terrain, de la structure porteuse...etc.*
- *L'application des dispositions du règlement parasismique RPS 2000 aussi bien dans la phase de conception architecturale que dans la phase de calcul de structure.*
- *Le site du centre Tamesnit révèle une topographie accidentée avec une pléthore de talwegs et de chaâbas sillonnant le centre.*
- *Toute construction est interdite dans les zones dangereuses des chaâbas.*

II- Principes et options d'aménagement

Dans l'objectif de mettre en place un développement durable au niveau du centre de Tamesnit, un ensemble de principes ont été déterminés pour concevoir une vision globale d'aménagement et une vision future de développement, ainsi donc, le parti d'aménagement retenu se base sur les options suivantes :

- *Favoriser l'extension urbanistique le long de la Route Provinciale n°5302 en créant des zones d'habitat en R+2 le long de la route avec une hiérarchisation de zoning en s'y éloignant.*
- *L'adoption d'un modèle urbanistique organique pour l'extension du centre qui ira en parfaite symbiose avec les constituants géographiques du centre, ceci concourra sans nul doute à réduire la dispersion de l'habitat qui caractérise le centre actuellement*
- *Le respect des spécificités du cadre bâti, ainsi que la préservation des terrains agricoles de haute qualité et les espaces boisés.*
- *Assurer le principe de l'équilibre au niveau de l'affectation des différentes zones ;*
- *Création des zones réservées aux activités pour renforcer la structure économique du centre ;*

- *Création des équipements capables de répondre aux besoins de la population future du centre et son environnement immédiat (mosquée, maison de jeunes, foyer féminin, centre commercial...).*
- *Projeter un réseau viaire qui favorise la fluidité des différents déplacements urbains et assure l'accessibilité aux différentes zones projetées, de sorte à l'intégrer dans le contexte naturel et dans le « tissu urbain » existant tout en respectant les différentes composantes suivantes:*
 - *La topographie du site ;*
 - *Les sentiers appropriés par les habitants ;*
 - *Le cadre bâti existant ;*

III- Projections démographiques et spatiales à l'horizon de 2017 :

L'élaboration d'un plan d'aménagement découle d'un programme général traduisant les besoins de la population concernée. Ce programme résulte notamment de l'identification et la quantification des besoins en logements et équipements en fonction des scénarios possibles de développement urbain escompté.

Le développement de centre de Tamesnit ne dépend pas uniquement des indicateurs démographiques (le taux d'accroissement et le nombre de personnes par ménage), il est déterminé autant par l'importance des potentialités et contraintes du développement du centre que par la nature des rapports qu'entretient ce dernier avec son contexte socio-économique et naturel.

1. Projections démographiques à l'horizon de 2017:

a. Projection Minimale :

En considérant que Les projections de la population du centre de Tamesnit sont estimées à base d'un taux d'accroissement annuel de 2.1% qui est équivalent au double de celui enregistré dans la commune entre 1994 et 2004, ainsi qu'une taille moyenne des ménages égale à 7.3, on retient les résultats suivants :

		2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2017
Centre	Nombre habitants	850	886	924	963	1004	1046	1091	1114
	Nombre familles	115	120	125	130	136	142	148	151

b. Projection Maximale :

En considérant que Les projections de la population du centre de Tamesnit sont estimées à base d'un taux d'accroissement annuel de 3.6% , ainsi qu'une taille moyenne des ménages égale à 7.3, on retient les résultats suivants :

		2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2017
Centre	Nombre habitants	850	912	979	1051	1128	1211	1299	1346
	Nombre familles	115	125	134	144	155	166	178	184

2. Projections spatiales à l'horizon de 2017:

EQUIPEMENT DE PROXIMITE		CRITERES DE PROJECTION		EXIST-ANT	A CREER		REMARQUES
		Taux/habitant	Nombre		nombre	Surface en m ²	
Enseignement	Ecole primaire	1/8000	1	1	1	12570	-
Enseignement	Ecole lycée	1/20000	1	0	1	15688	-
Santé	Centre de santé communale	1/30000	1	0	1	1424	-
	Maison de jeune	1/20000	1	0	1	1153	-
	Dar Taliba	-	-	0	1	688	-
	Equipement de sport	-	-	-	1	5324	-
Culte	Mosquées	-	-	3	1	2375	-
Espaces verts	Espaces verts	-	-	-	9	28752	-
Places	Places	-	-	-	8	7714	-
Sécurité	gendarmerie	-	-	-	1	7475	-

IV- Occupation du sol**1. Equipements****1) Santé**

Equipements	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
S	Centre de santé	1424	A créer

2) Enseignement

Equipements	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
EP1	Ecole primaire	2233	Existante à agrandir
EP2	Ecole primaire	12570	A créer
EL	Ecole lycée	15688	A créer

3) Administrations

Equipements	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
A1	Gendarmerie Royale	7475	A créer
A2	Caïdat	1244	A créer
A3	ONE	2487	A créer

4) Equipements sociaux

Equipements	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
SC1	Dar taliba	1611	A créer
SC2	Maison de jeunes	1153	A créer
SC3	Point de lecture	871	A créer
SC4	crèche	333	A créer
SC5	crèche	1290	A créer
SC6	Centre multidisciplinaire	1557	A créer
SP	Equipement de sport	5324	A créer

5) Transport

Equipement	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
GR	Gare routière traditionnelle	5946	A créer

6) Culte

Equipement	Dénomination	Superficie (m ²)	Observations
M1	Mosquée	480	Existant
M2	Mosquée	1075	Existant
M3	Mosquée	986	Existant
M4	Mosquée	2375	A créer
M5	Mosquée	353	Existante
C1	Cimetière	2087	Existant
C2	Cimetière	16124	Existant

2. Zones d'habitation

Zonage	Dénomination	Total (ha)
B3	Zone d'habitat à 3 niveaux	0.9037
HE2	Zone d'habitat économique continu	21.4723
D	Zone villa isolée à deux niveaux	28.3603
HR	Zone d'habitat a restructurer	5.9944
ZA	Zone d'Activité	2.6869

3. Zone Agricoles

Zonage	Dénomination	Superficie (ha)
RA	Zone Agricole	84.735
RB	Zone boisement	6.3369

4. Zone interdite à la construction

Zonage	Dénomination	Superficie (ha)
ZNA	Zone non-aédificandi	12.0829